

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT / PSF 2025 – 2028

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ACTION LOLF : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE (1)
SOUS ACTIONS : DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD) / RSE

ÉTAT DES LIEUX

Un slogan : Plonger pour découvrir, observer et comprendre ; agir pour préserver !

Le développement durable fait partie de l'ADN de notre fédération. Il en constitue un élément clé de son objet statutaire depuis sa création en 1948 : « favoriser par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatique et des milieux aquatiques en général ». Elle dispose d'une commission nationale biologie déclinée territorialement et s'est positionnée de longue date dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale, à la fois pour ses clubs affiliés et ses structures commerciales agréées.

La FFESSM est reconnue par le Muséum d'histoire naturelle et par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) comme « *Partenaire engagé pour la nature* » depuis 2021. Cette reconnaissance lui a permis de devenir membre titulaire de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en 2022. Elle membre suppléant du Conseil National Mer et Littoral (CNML) et a activement participé à l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale mer et littoral. La convention que la lie au ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires est en cours de renouvellement.

Elle est signataires de la charte des 15 engagements écoresponsable des organisateurs de compétition depuis 2018 avec la constitution d'un réseau d'ambassadeurs par discipline et par territoire. Elle est un soutien majeur pour le bureau sport durable, le pôle ressources national sport de nature et sa mission sport mer et littoral pour traduire opérationnellement les sujets en liens avec un sport durable et le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) dont les bases d'avenir.

Elle agit au sein de nombreuses instances de gestion des espaces de pratique ou chargé de définir des stratégies impactant nos activités (Conseils maritimes de façade, SDAGE, parcs et réserves naturelles marines, aires marines protégées...).

Elle dispose d'un réseau de partenaires d'importance qui crédibilise son positionnement et ses actions (MTE, OFB, UICN, PatriNat, IFREMER, réseau ALIEN, Longitude 181, Terre Mer, The Seacleaner...)

Les conséquences attendues du changement climatique et leurs impacts sur nos conditions de pratiques, la faune et la flore, viennent renforcer le rôle de la FFESSM dans cet objet spécifique qu'est la protection de l'environnement et la fédération entend bien être un acteur exemplaire des politiques sportives responsables.

Principales actions conduites lors des précédentes olympiades

La FFESSM participe depuis de nombreuses années à la connaissance de la faune et de la flore subaquatiques. Elle s'est dotée et anime pour cela deux dispositifs de Sciences participatives permettant d'impliquer les pratiquants dans la connaissance scientifique et la surveillance des milieux aquatiques :

- **DORIS** (« Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et de la flore Subaquatiques ») : site participatif créé en 2006 qui met en ligne des fiches d'espèces subaquatiques animales ou végétales en mer ou eau douce (sorte de google images avec 100 000 visites mensuelles). Plus de 1 000 bénévoles y participent. DORIS est l'outil de contribution à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (2ème contributeur national après la Ligue de protection des oiseaux)
- **CROMIS** (« Carnet de Relevé d'Observation des Milieux Subaquatiques ») : outil créé en 2019 permettant aux plongeurs d'entrer au sein d'une plateforme numérique (volet naturaliste du carnet de plongée) des observations géoréférencées sur les espèces rencontrées pendant leurs plongées (sorte de google maps qui collabore avec les scientifiques pour l'observation des changements des écosystèmes en relation avec les modifications climatiques).
- **Sentinelles Bleues** : une action de mobilisation des licenciés, clubs, apnéistes, photographes, etc., pour observer et alerter sur les évolutions ou dégradations dans les écosystèmes sous-marins (identification des engins de pêche abandonnés et dérivant...)

Elle a formalisé dès 2011 un plan pour le développement durable en 10 engagements (accessibilité, pratiques éco-responsables, implication, sensibilité, etc.) pour orienter ses clubs, structures affiliées et pratiquants vers des comportements plus durables.

Elle a mis en place une charte du plongeur éco-responsable et forme ses pratiquants aux écogestes. Un module « Environnement » est inclus dans les formations de cadres depuis 2012.

Un label Ecosub® & Trophée des activités subaquatiques responsables a été développé. Il vise à encourager les structures membres de la fédération et ses organismes déconcentrés à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Le Trophée des activités subaquatiques responsables récompense les projets exemplaires portés par des clubs/structures.

Elle travaille à la décarbonation de ses activités, au réemploi et au recyclage des ASL en fin de vie, à la sobriété hydrique et énergétique ainsi qu'au passage aux énergies renouvelables.

De nombreuses initiatives sont mises en place par ses organismes déconcentrés et ses structures membres à l'exemple d'un suivi des peuplements de récifs artificiels dans le Golfe du Lion.

« On aime ce qui nous a émerveillé et on protège ce que l'on aime » Jacques-Yves Cousteau

Limites

- ✓ Les habitudes et la résistance au changement des dirigeants et des encadrants qui appartiennent majoritairement à la population des 30% de licenciés de plus de 55 ans
- ✓ Des phases opérationnelles qui peinent à être franchies pour de nombreuses actions notamment dans le champ de l'adaptation au changement climatique
- ✓ L'hétérogénéité territoriale (clubs côtiers, clubs en zones intérieures, ultra-marins) qui n'ont pas les mêmes enjeux et capacités
- ✓ Le trop faible usage du carnet de plongée digitalisé et de sa version mobile par les cadres prescripteurs de la fédération
- ✓ La nécessaire refonte du système d'information pilotant CROMIS
- ✓ Un développement qui repose quasi exclusivement sur l'énergie bénévole pour former, équiper, coordonner les initiatives locales du fait :
 - D'une trop faible professionnalisation des clubs et des organismes déconcentrés de la fédération
 - D'un effectif CTS insuffisant pour dédier un cadre à cette mission
 - D'une capacité financière de la fédération trop réduite pour dégager les moyens nécessaires pour mettre en place un projet de développement ambitieux incluant la création de nouveaux emplois durables dont ESQ

Ressources

- ✓ <https://ffessm.fr/le-developpement-durable/developpement-durable>
- ✓ <https://ffessm.fr/le-developpement-durable/les-10-engagements-pour-le-developpement-durable>
- ✓ Doris, site interactif d'identification des espèces
<https://doris.ffessm.fr/>
- ✓ Cromis, carnet de plongée naturaliste
<https://biologie.ffessm.fr/cromis>
- ✓ CNEBS, <https://biologie.ffessm.fr/>
- ✓ Charte internationale du plongeur responsable, Longitude 181,
<https://www.longitude181.org/la-charte/>
- ✓ basesnautiques.sites.beta.gouv.fr

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Promouvoir notre implication dans la préservation de l'environnement et nos outils de sciences participatives pour changer notre image auprès du grand public et renforcer notre attractivité (environnement et organisation sécurisée)
2. Intégrer la dimension environnementale, au même titre que les dimensions techniques et sécuritaires, aux cursus de formation des pratiquants et des cadres et aux contenus des certifications associées
3. Améliorer la connaissance des usages des activités subaquatiques pour mieux identifier les compatibilités entre usages en concertation avec les fédérations sportives délégataires pour un usage durable de l'espace subaquatique et des accès à l'eau
4. Prendre en compte la relation sport – santé - biodiversité (la santé n'est qu'une) et se fonder sur la science participative
5. Se doter d'une feuille de route opérationnelle pour renforcer l'implication de toutes les structures membres en concevant et en déclinant un plan « 15 engagements écoresponsables » et un plan d'adaptation au changement climatique
6. Renforcer notre image d'acteur majeur de la préservation des environnements marins et des littoraux
7. Agir au sein des différentes instances de décision (CNML, CMF, SDAGE...) et de gestion des sites de pratique (parcs et réserves naturelles marines, aires marines protégées...)
8. Renouveler la convention qui nous lie au ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
9. Développer les partenariats scientifiques pour affiner les diagnostics de vulnérabilité des sites de pratique (températures, acidification, montée des eaux, etc.) et étendre les observatoires participatifs pour collecter des données dans des zones sensibles ou peu suivies
10. Dégager de nouvelles ressources financières notamment pour mettre à niveau les systèmes d'information pilotant les outils de sciences participatives :
 - Séduire un grand partenaire
 - Étudier nouveaux types d'adhésion (notion de sympathisant à une cause)
 - Faire évoluer le modèle économique du carnet de plongée

PROMOTION

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Animer un espace dédié aux sciences participatives au sein du stand fédéral dans le cadre du salon international de la plongée de Paris
- ✓ Organiser des opérations de communication ciblées :
 - Mobiliser nos sportifs émérites comme « ambassadeur » de notre cause
 - Promouvoir nos outils de sciences participatives
 - Valoriser les bonnes pratiques et les initiatives exemplaires contribuant au maintien du bon état écologique, de la biodiversité et de la santé humaine (la santé n'est qu'une)
 - Produire du contenu collaboratif au sein d'organisations mobilisées pour la préservation de l'environnement marin (« Génération Mer », etc...)
- ✓ Animer une rubrique dédiée dans la revue fédérale Subaqua en version papier et digitalisée

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Produire un clip vidéo dans le cadre de l'année de la mer et de l'UNOC intégrant un message porté par un ambassadeur de renom relatif à une santé humaine ne faisant qu'une avec celle de la biodiversité (2025)
- ✓ Promouvoir le savoir-faire français au niveau de la fédération internationale (CMAS) et essaimer notre expérience au niveau des fédérations membres
 - Prévoir une conférence à l'occasion de l'AG de la CMAS organisée en France à Bordeaux (2026)

RÉFLEXIONS ET PRODUCTION D'OUTILS

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Concevoir un plan « 15 engagements écoresponsables » (2025)
- ✓ Finaliser la version mobile du carnet de plongée (2025)
- ✓ Cartographier les sites de pratique de randonnée subaquatique (2025)
- ✓ Concevoir un plan d'adaptation au changement climatique permettant d'accroître les mesures d'adaptation actives au niveau des infrastructures et des sites (réduction empreinte carbone, gestion des ressources en eau, pratiques de mouillage doux, modifications des comportements pour limiter le dérangement ou l'érosion des fonds, gestion de la fréquentation...) (2025 – 2026)
- ✓ Garantir la parfaite synchronisation entre les versions web et mobile du carnet de plongée et particulièrement de son volet naturaliste (2026)
- ✓ Produire des supports d'information à destination des licenciés et des non licenciés relatifs aux préconisations et aux mesures mises en place par la FFESSM dans le cadre des 15 engagements et du PNACC (2026)
- ✓ Réfléchir à l'opportunité de créer un titre de « Sympathisant DORIS » dans l'objectif de financer la mise à niveau du système pilotant DORIS (2026)
- ✓ Mettre à niveau les systèmes d'information pilotant CROMIS et plus particulièrement DORIS (obsolète) ; identifier des solutions d'hébergement plus performantes (2026 – 2027 – 2028)
- ✓ Se doter d'études d'impact potentiel des pratiques subaquatiques sur l'environnement (2026 – 2027)
- ✓ Produire un vade-mecum de solutions opérationnelles d'adaptation au changement climatique à destination des structures membres (2027 – 2028)

RELATIONS INTER-FÉDÉRALES, AVEC L'ÉTAT ET LES PARTENAIRES

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Assurer la veille des actions conduites par la FFPSA potentiellement contraires à la mise en œuvre de la stratégie fédérale
- ✓ Optimiser et mutualiser les demandes de lâcher d'eau avec la FFCK

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Établir une convention avec la FFCK incluant la problématique de gestion des lâchers d'eau et la présence dans les instances de décision (SDAGE) et de gestion des espaces et des sites de pratique partagés (2026)

ÉVÈNEMENTS

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Participer à la fête de la mer et des littoraux et autres événements « DD » en région
- ✓ Participer aux actions de la confédération mer et liberté (salon des pêches de Nantes...)
- ✓ Organiser en région des actions de nettoyage des sites de pratique et de leurs abords (plages...)
- ✓ Organiser des expositions et animer un stand à l'occasion des grands événements sportifs de la saison (championnat de France multidisciplinaire, « Oxyjeunes », championnats internationaux organisés en France, championnat national UNSS, opération JAN...)

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Produire un clip vidéo dans le cadre de l'année de la mer et de l'UNOC intégrant un message porté par un ambassadeur de renom relatif à une santé humaine ne faisant qu'une avec celle de la biodiversité (2025)

INFLUENCE ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Participer aux instances décisionnelles et de gestion des espaces et sites de pratique
- ✓ Organiser la veille :
 - Des préconisations et solutions mises en place territorialement (mise en œuvre de la SNML, parcs éoliens en mer...)
 - Des conflits d'usage, des évolutions réglementaires et des interdictions potentielles menaçant la pratique à terme...
- ✓ Permettre l'immersion de navires récifs artificiels pour recréer des oasis de biodiversité et développer des spots de plongée permettant de délester les sites sensibles

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Renouveler la convention avec PatriNat, initiée avec Ramoge et impliquant la France, l'Italie et Monaco (2025)
- ✓ Reconduire notre statut de Partenaire Engagé pour la Nature (PEN) auprès de l'OFB pour devenir Ambassadeur PEN (2025)
- ✓ Renouveler la convention avec le ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

FORMATION SPECIFIQUE DES DIRIGEANTS, DES PRATIQUANTS ET DES ENCADRANTS

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Développer les synergies et les mutualisations entre les diverses commissions fédérales (pilotage commission nationale de biologie)
- ✓ Intégrer la certification de la charte internationale du plongeur responsable de Longitude 181 aux formations de pratiquant en plongée avec scaphandre

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Produire du contenu de formation théorique et pratique pour sensibiliser les pratiquants et les cadres au développement durable, à la préservation de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique (2026 - 2027) :
 - Formation des pratiquants : contenu de formation et de certification intégrant une partie commune et une partie spécifique à chaque discipline, pour chaque niveau de pratique, intégrant les premiers niveaux de l' « École du Bleu »
 - Formation des cadres : module de formation et de certification commun à toutes les disciplines
 - Développer les supports de formation et de certification (parties théoriques) en e-learning (appui sur les ressources du RNSPF)

DEPLOIEMENT TERRITORIAL

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Identifier et décliner les plans fédéraux « 15 engagements écoresponsables » et « adaptation au changement climatique » dans le projet sportif des OD du territoire
- ✓ Former des équipes dans chaque région composé d'un référent « Adaptation au changement climatique », d'un ambassadeur « 15 engagements écoresponsables » identifié au sein des commissions sportives régionales et de personnes ressources (le cas échéant, incluant le CTS). Cette équipe aura pour missions de :
 - Faire travailler les commissions sportives régionales sportives ensemble (transversalité des pratiques et mutualisation)
 - Organiser des temps d'échange sur la thématique de l'adaptation au changement climatique
 - Conseiller, accompagner et veiller à la prise en compte des « 15 engagements écoresponsables » par les organisateurs d'évènement
 - Identifier les sites de pratique et les structures potentiellement impactées par le changement climatique (montée ou baisse des eaux...) et proposer des solutions de relocalisation (cf. dispositif bases d'avenir)
 - Identifier et s'impliquer dans l'animation des aires marines éducatives
 - Recenser les initiatives exemplaires ; les valoriser et les promouvoir au niveau national
- ✓ Mobiliser les prescripteurs et les cadres experts de la fédération dont les CTS, les formateurs de formateurs et particulièrement les instructeurs régionaux et nationaux (organisation de séminaires annuels)
- ✓ S'appuyer (le cas échéant) sur les bases fédérales pour expérimenter et valoriser les « savoir-faire » de la fédération (fonction de « vitrine » à promouvoir)
- ✓ Orienter prioritairement les subventions du dispositif « PSF – Parts territoriales » (tendre vers + de 10% de la somme globale allouée à la fédération)

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Organiser le forum des organismes déconcentrés de la fédération pour débattre des priorités fédérales et de leur déclinaison territoriale (2025)

INDICATEURS

Objectifs ciblés sur la base des scores réalisés en 2024

INDICATEURS DE SUIVI	2024	2025	2026	2027	Cible 2028
Nombre de carnets de plongée digitalisés actifs	7 410				20 000
Nombre d'observations réalisées	209 532				250 000
Nombre de certifications « plongeur responsable »	/	Lancement du dispositif			5 000

BUDGET PRÉVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL	2025	2026	2027	2028
Communication, promotion et production de supports	D : 4 000 €	D : 4 000 €	D : 4 000 €	D : 4 000 €
Participation et organisation évènements dont salon de la plongée et forum des OD 2025	D : 25 000 €	D : 20 000 €	D : 15 000 €	D : 15 000 €
Production « outils »	D : 65 000 €	D : 30 000 €	D : 15 000 €	D : 15 000 €
Évènements	D : 18 000 €	D : 15 000 €	D : 10 000 €	D : 10 000 €
Influence et relations interfédérales	D : 2 000 €	D : 2 000 €	D : 2 000 €	D : 2 000 €
Formation	D : 5 000 €	D : 5 000 €	D : 5 000 €	D : 5 000 €
Déploiement territorial	D : 20 000 €	D : 10 000 €	D : 10 000 €	D : 10 000 €
Masse salariale	D : 37 053 €	D : 37 053 €	D : 37 053 €	D : 37 053 €
Charges patronales	D : 17 052 €	D : 17 052 €	D : 17 052 €	D : 17 052 €
TOTAL	D : 193 105 € R : 0 €	D : 130 105 € R : 0 €	D : 110 105 € R : 0 €	D : 110 105 € R : 0 €
Subvention ANS demandée	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Appel à projet ANS module e-formation		15 000 €	?	
Appel à projet ANS (DORIS)		50 000 €	?	?